



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des institutions

PROCÈS-VERBAUX

Séances des 30 et 31 janvier 2008

Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 54,
Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 30 JANVIER 2008.....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS.....	2
Municipalité de Baie-James.....	2
Ville de Lebel-sur-Quévillon.....	3
Conférence régionale des élus de la Baie-James	3
Ville de Chapais.....	3
Ville de Chibougamau	3
Ville de Matagami	4
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 31 JANVIER 2008.....	5
ORGANISATION DES TRAVAUX	6
AUDITIONS (suite)	6
Association des policières et policiers provinciaux du Québec.....	6
Grand Conseil des Cris (Eeyou Ischee).....	6
Association des chefs de police des Premières Nations	7
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	7
REMARQUES FINALES	7

ANNEXES

- I. Ordres du jour
- II. Liste des organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus
- IV. Liste des documents déposés

PROCÈS-VERBAL

Commission des institutions

Première séance, le mercredi 30 janvier 2008

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 54, Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives. (Ordre de l'Assemblée, le 19 décembre 2007)

Membres présents :

Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission

M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission

M. Bédard (Chicoutimi) en remplacement de M. Turp (Mercier)

M. Côté (Dubuc), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de Mme Dionne-Marsolais (Rosemont)

M. Ferland (Ungava), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M. Marsan (Robert-Baldwin)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Paquet (Laval-des-Rapides)

M. Pelletier (Chapleau), ministre responsable des Affaires autochtones

Mme Roy (Lotbinière), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique

M. Schneeberger (Drummond), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M. Beaupré (Joliette)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De la Municipalité de Baie-James :

M. Gérald Lemoyne, maire

De la Ville de Lebel-sur-Quévillon :

M. Gérald Lemoyne, maire

De la Conférence régionale des élus de la Baie-James :

Mme Colombe Fortin, conseillère

M. André Brunet, directeur général

De la Ville de Chapais :

- M. Jacques Bérubé, maire
- M. Laurent Levasseur, directeur général

De la Ville de Chibougamau :

- M. Donald Bubar, maire
- Mme Manon Cyr, conseillère

De la Ville de Matagami :

- M. René Dubé, maire

La Commission se réunit à 10 h 02 sous la présidence de Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Mme la présidente donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Pelletier (Chapleau), Mme Roy (Lotbinière) et M. Ferland (Ungava) formulent des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Municipalité de Baie-James

À 10 h 19, la Commission entend la Municipalité de Baie-James.

M. Lemoyne présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

À 11 h 30, la Commission reprend ses travaux après une suspension de six minutes.

Ville de Lebel-sur-Quévillon

À 11 h 31, la Commission entend la Ville de Lebel-sur-Quévillon.

À 11 h 33, étant donné que l'organisme ne souhaite pas être entendu, il est convenu de suspendre les travaux de la Commission jusqu'à 14 heures.

À 14 h 02, la Commission reprend ses travaux.

Mme la présidente dépose le document coté CI-32 (annexe IV).

Conférence régionale des élus de la Baie-James

À 14 h 03, la Commission entend la Conférence régionale des élus de la Baie-James.

Mme Fortin présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Ville de Chapais

À 14 h 59, la Commission entend la Ville de Chapais.

MM. Bérubé et Levasseur présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Ville de Chibougamau

À 15 h 35, la Commission entend la Ville de Chibougamau.

M. Bubar présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Ville de Matagami

À 16 h 06, la Commission entend la Ville de Matagami.

M. Dubé présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

À 16 h 41, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 31 janvier 2008, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,


Yannick Vachon

YV/lg


Lise Thériault

Québec, le 30 janvier 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des institutions

Deuxième séance, le jeudi 31 janvier 2008

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 54, Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives. (Ordre de l'Assemblée, le 19 décembre 2007)

Membres présents :

- Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission
- M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission
- M. Bédard (Chicoutimi) en remplacement de M. Turp (Mercier)
- M. Côté (Dubuc), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de Mme Dionne-Marsolais (Rosemont)
- M. Ferland (Ungava), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Marsan (Robert-Baldwin)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Paquet (Laval-des-Rapides)
- M. Pelletier (Chapleau), ministre responsable des Affaires autochtones
- Mme Roy (Lotbinière), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique
- M. Schneeberger (Drummond), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M. Beaupré (Joliette)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec :

- M. Jean-Guy Dagenais, président
- M. Normand Lavoie, directeur – région Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec

Du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) :

- M. Matthew Mukash, Grand Chef
- M. Robert Mainville, avocat
- M. Calvin Blacksmith, conseiller de la Nation crie de Mistissini

De l'Association des chefs de police des Premières Nations :

M. Gorden McGregor, président

De l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador :

M. Ghislain Picard, chef

La Commission se réunit à 9 h 33 sous la présidence de Mme Thériault (Anjou), présidente de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Mme la présidente donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

AUDITIONS (suite)

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

À 9 h 35, la Commission entend l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec.

M. Dagenais présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 10 h 35, la Commission reprend ses travaux après une suspension de cinq minutes.

Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)

À 10 h 36, la Commission entend le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee).

M. Mukash présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

M. Lévesque (Lévis) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Mme Thériault (Anjou) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Association des chefs de police des Premières Nations

À 11 h 33, la Commission entend l'Association des chefs de police des Premières Nations.

M. McGregor présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

À 12 h 11, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 03, la Commission reprend ses travaux.

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

À 14 h 04, la Commission entend l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.

M. Picard présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et le représentant de l'organisme.

Mme la présidente procède au dépôt du mémoire de l'organisme qui n'a pas été entendu (annexe III).

REMARQUES FINALES

M. Ferland (Ungava), Mme Roy (Lotbinière) et M. Pelletier (Chapleau) formulent des remarques finales.

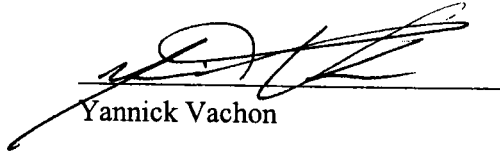
Il est convenu de permettre à M. Pelletier (Chapleau) de poursuivre ses remarques au-delà du temps qui lui est imparti.

M. Pelletier (Chapleau) complète ses remarques finales.

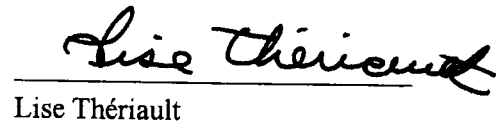
À 14 h 54, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 4 mars 2008, à 9 h 30, afin d'entreprendre un autre mandat confié par l'Assemblée.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,



Yannick Vachon



Lise Thériault

YV/lg

Québec, le 31 janvier 2008

ANNEXE I
Ordres du jour



COMMISSION DES INSTITUTIONS

Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 54,
Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives

Le mercredi 30 janvier 2008

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

10 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

10 h 15 MUNICIPALITÉ DE BAIE-JAMES

Représentée par : M. Gérald Lemoyne, maire

11 h 15 VILLE DE LEBEL-SUR-QUÉVILLON

Représentée par : M. Gérald Lemoyne, maire
M. Réal Lavigne, directeur général et greffier

12 h 15 *Suspension*

14 h 00 CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

Représentée par : M. André Brunet, directeur général
M. Yves Pelletier, président de la localité de Radisson

15 h 00 VILLE DE CHAPAIS

Représentée par : M. Jacques Bérubé, maire
M. Laurent Levasseur, directeur général

16 h 00 VILLE DE CHIBOUGAMAU

Représentée par : M. Donald Bubar, maire
M. Mario Fortin, conseiller
M^{me} Manon Cyr, conseillère

17 h 00 VILLE DE MATAGAMI

Représentée par : M. René Dubé, maire
M. James McBrearty, conseiller

18 h 00 *Ajournement*

YV/lg

Québec, le 29 janvier 2008

ANNEXE II

Liste des organismes qui ont été entendus

Liste des organismes qui ont été entendus

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	010M
Association des chefs de police des Premières Nations du Québec	009M
Association des policières et policiers provinciaux du Québec	006M
Conférence régionale des élus de la Baie-James	004M
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)	001M et 001MA
Municipalité de Baie-James	003M
Ville de Chapais	008M
Ville de Chibougamau	007M
Ville de Matagami	005M

ANNEXE III

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Ville de Lebel-sur-Quévillon

002M

Liste des documents déposés

Grand Conseil des cris (Eeyou Istchee). [Lettre de Matthew Mukash, grand chef du Grand Conseil des Cris, adressée à M. Benoît Pelletier, ministre responsable des Affaires autochtones, et à M. Jacques P. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, concernant le projet de loi n° 54, Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives], 17 décembre 2007. 2 p. Déposé le 30 janvier 2008. CI-32